



BonSens.org Votre association

A ce jour nous sommes près de 23 500 personnes à s'être retrouvées dans BonSens.org depuis le lancement il y a quelques semaines.

Retrouvez toutes les actions et actualités sur le site BonSens.org ainsi que sur le Facebook <https://www.facebook.com/BonSensAssociation> et sur twitter @BonSensOrg. Merci beaucoup d'éviter de nous envoyer des emails à ce sujet, nous ne pourrions pas y répondre car nous avons chaque jour de très nombreux messages à traiter.

INFO CLÉS : LES ÉLÉMENTS IMPORTANTS DE CETTE SEMAINE

- **Un grand mouvement de censure** apparaît dans les divers réseaux sociaux. Twitter a suspendu de manière définitive le compte de certaines personnalités politiques de premier plan. La liberté de parole des médecins a fait l'objet d'un décret contrôlant leur liberté d'expression. **Ce décret a fait l'objet d'une procédure judiciaire par les Pr Perronne et Trouillas.**
- **Une réunion « [coordination santé libre](#) »** regroupant plusieurs collectifs de médecins s'est tenue samedi 9 janvier (Laissons les prescrire, AIMSIB, Reinfo covid, Bon Sens). Les décisions sont :
 - De créer un conseil scientifique **INDEPENDANT** et **autonome** qui aura comme mission de commenter les décisions du gouvernement et de fournir des avis.
 - Des **recommandations officielles** basées sur l'initiative soutenue par *Laissons-les prescrire* qu'il existe une QUATRIÈME VOIE consistant à **remettre le médecin traitant au cœur de la lutte contre la Covid-19**
 - Sur le vaccin : outre une démarche proactive sur le consentement éclairé, mise en place d'une veille sur les développements ainsi qu'un recueil des données.
 - Une information des populations sur la base de l'approche mise en place par ReInfoCovid.
- **Point vaccin hebdomadaire**
 - Nous allons faire un suivi hebdo de l'information sur l'épidémie, l'évolution de la vaccination et des effets secondaires. Nous allons commencer par regarder les pays où le pourcentage de population vaccinée est important versus le nombre de nouveaux cas. Les pays que nous allons regarder en priorité sont Israël, GB, Norvège et Brésil.
 - Les vaccins étant dirigés contre la protéine *spike*, on peut légitimement se poser [la question de l'efficacité des vaccins contre les variants identifiés](#) (GB, Afrique du Sud, Brésil).
- **L'OMS [aurait rappelé à l'ordre les autorités sanitaires](#)** suite à des commentaires d'utilisateurs sur un risque élevé de faux résultats du SARS-CoV-2 lors du test d'échantillons à l'aide de réactifs RT-PCR. Les deux points rappelés par l'OMS sont le nombre de cycles et la valeur prédictive de ces tests. Un avocat allemand a d'ailleurs [engagé une procédure](#) contre le Dr Drosten, considéré comme l'expert en test PCR en Allemagne et qui a conseillé le gouvernement allemand.

Problématique du dépistage



- « Ne pas rater de malades » : méthode sensible
- « Ne pas être submergé de non-malades » : méthode spécifique

[Le document est accessible ici](#)

- Un point d'attention est le fait que les réunions des agences sanitaires doivent normalement faire l'objet d'enregistrements ou de minutes conformément à la loi Bertrand. D'après le texte de loi, les comptes rendus devraient être mis à disposition sur le site internet. Nous allons éclaircir cela.
- Le **Pr Perronne, Pr Trouillas** ainsi que d'autres médecins ayant [attaqué le décret du ministre](#) sur la liberté d'expression des médecins par le biais de leur avocat Me Benages, **BonSens encourage les médecins à se joindre à cette plainte qui est importante pour la liberté d'expression des médecins. Pour toute information prenez contact sur procedurelibertemedecin@bonsens.org**
- Certains tests salivaires ont été reconnus comme inefficaces car ils engendreraient trop de faux négatifs. Une question se pose sur l'interprétation de ces tests **qui pourraient permettre de mieux détecter les « vrais positifs »** et par la même les malades, en réduisant ainsi les faux positifs parmi les asymptomatiques.

LES ACTIONS MENÉES DE LA SEMAINE

ACTIONS JURIDIQUES

- **Recours Référé Liberté contre l'état d'urgence sanitaire**, le Rivotril et son impunité garantie, les mesures portant atteinte à la liberté individuelle sous le contrôle du juge administratif au lieu du juge civil. Appuyé par question prioritaire de constitutionnalité sans sursis à statuer portant sur la loi du 23 mars 2020 (adoptée en 5 jours et permettant ce régime d'exception jusqu'au 1er avril 2021) et remontées mécaniques.
- **Traitement en phase précoce :**



- la procédure sur les traitements en phase précoce avec divers médecins de France (HCQ, ivermectine) est en cours de rédaction.
- **Vaccins :**
 - Recours sur le fond devant le conseil d'état sur **la contestation de l'impunité garantie aux vaccins**, l'état d'urgence sanitaire, le Rivotril et son impunité garantie, les mesures portant atteinte à la liberté individuelle sous le contrôle du juge administratif au lieu du juge civil. Appuyé par question prioritaire de constitutionnalité. **L'audience a été planifiée pour le 14 janvier 2020.**
- **Remdesivir**
 - Demande à l'ANSM de **suspendre les inclusions sur la branche remdesivir** de l'essai clinique Discovery alors que cette molécule est inefficace voire dangereuse (**3 des 77 enfants en ayant pris aux US sont morts**).
 - **Les avis cachés sur le remdesivir ont été reçus** posant de nombreuses questions sur les informations que détenait la DGS au mois de Mai. Dès le 8 mai le DGS demandait à obtenir un avis du HCSP rapidement pour le 15 mai, alors qu'ils avaient en main des éléments sur les effets secondaires que l'on connaissait sur les reins et désormais, nous apprenons **qu'il y en avait sur le foie. La responsabilité des agences sanitaires, notamment de l'ANSM est sans nul doute engagée.**
 - **Remdesivir et Union Européenne:** action envisagée sur la responsabilité des diverses instances sur le Remdesivir y compris sur les conséquences économiques pour la France et le rôle des différentes parties dans le support à la décision et dans la prise en considération des données cliniques disponibles au moment de la décision.
- **Revue des actions au pénal sur le décret Rivotril :** si nous trouvons une action en cours nous la supporterons ou en lancerons une. (Ceci a été couvert par FranceSoir, une enquête a eu lieu sur France 3).

COMMUNICATION

- [Debriefing Me Mercier](#), libertés fondamentales vs "sanitairement correct"
- [Debriefing Jeroen Pols](#) : le refus du test PCR, jusqu'en justice (Pays-Bas)
- [Debriefing Me Ludot : Dr Delepine](#), son référé sur la liberté d'expression des médecins
- [Debriefing avec le Dr Maudrux qui évoque](#) l'omerta des médecins qui n'osent pas parler de peur des représailles du Conseil de l'Ordre.
- [Debriefing avec Professeur Dolores Cahill](#), University College Dublin Conway Institute of Biomolecular & Biomedical Research, School of Medicine

Les questions importantes sur lesquelles nous cherchons des témoignages, experts et supports en ce moment sont :

1. **Décret Rivotril :** un point important qui attire notre attention est « le décret Rivotril » et la possibilité que ce soit considéré comme un acte de « non-assistance à personne en danger ». Le [Rivotril](#) est un médicament qui a été recommandé en compassionnel dans les EHPAD, c'est un antiépileptique qui a été utilisé comme un narcoleptique. C'est un dépressur respiratoire qui est contre-indiqué en cas de maladie pulmonaire aiguë. L'utilisation de Rivotril peut donc précipiter la mort de personnes âgées, ce qui s'apparente à de l'euthanasie. Nous travaillerons avec des médecins et avocats à ce sujet. Rappelons qu'en juin 2020, le professeur Trouillas a porté plainte au Conseil d'Etat.
2. Le **suivi de la mortalité** de la Covid-19 par rapport aux [autres virus des années précédentes](#)



#BonSens.org

Actualités BonSens N°2021-02 - 11 janvier 2021

3. **Impact du port du masque** sur les autres maladies infectieuses. Il faut faire attention car il existe divers types de masques. Il y a plusieurs observations émanant de professionnels à ce sujet. Les masques **peuvent être utiles** mais la position qui semble naître est que le **type de masque et son utilisation** doivent être précisés et adaptés à **l'environnement et la situation**.
4. Impact économique et psychiatrique du nouveau confinement. Ceci sera couvert dans l'enquête que nous avons menée.
5. Impact du télétravail sur tous ses aspects.
6. Rupture d'égalité liée au confinement et entre divers métiers (restaurants, bars, petits commerces,...)

Pour communiquer avec nous, utilisez le formulaire sur le site de www.BonSens.org ainsi que sur le Facebook <https://www.facebook.com/BonSensAssociation> et sur twitter @BonSensOrg.

La France a besoin de Bon Sens qui est au centre de nos préoccupations citoyennes.

SUR L'ASSOCIATION

Après le dépôt des statuts au tribunal d'Illkirch, nous attendons toujours le numéro RNA de l'association. Notre avocat a téléphoné au tribunal pour se renseigner et la période Covid a affecté les capacités à traiter le dossier : il nous dit : « le choix du siège veut qu'Illkirch soit compétent, qui est un Tribunal désorganisé du fait d'effectifs absents. » Nous vous tiendrons informés des développements. Ceci étant dit, cela ne nous a pas empêché de bien avancer sur les divers sujets et de mettre en œuvre des actions et procédures juridiques portées par les membres du bureau.

Pour information les fonds collectés sont cantonnés chez Hello Asso ou en cheque en attente d'encaissement sur le compte bancaire. Les actions menées l'ont été à la charge des membres du bureau et tous les membres travaillent bénévolement. Un autre point qui a été soulevé est le choix de l'association loi de 1908, ce choix a été effectué afin de permettre de pouvoir tenir les assemblées générales de manière électronique, certains détracteurs ont fait part de la possibilité d'une association loi 1908 de faire des profits à partir du moment où cela est compatible avec l'objet associatif, **les membres du bureau déclarent n'avoir nulle intention de ce genre**, même si les statuts le prévoient.

A propos de BonSens.org

L'association a été créée par des citoyens, artisans, entrepreneurs, paysans, avocats, ouvriers, scientifiques, médecins, professeurs... des gens de bonne volonté et de bon sens afin d'agir et faire face aux défis sanitaires et écologiques que le monde va affronter dans les prochaines décennies. Cette association a pour vocation de fédérer ces acteurs de la société autour d'actions centrées sur la santé.

Le statut de membres fondateurs ne donne pas de droits mais des devoirs.

« Le bon sens est la chose du monde la mieux partagée car ce n'est pas assez d'avoir l'esprit bon, mais le principal est de l'appliquer bien. Les plus grandes âmes sont capables des plus grands vices aussi bien que des plus grandes vertus; et ceux qui ne marchent que fort lentement peuvent avancer bien davantage, s'ils suivent toujours le droit chemin, que ne font ceux qui courent et qui s'en éloignent.»



#BonSens.org

Actualités BonSens N°2021-02 - 11 janvier 2021

Notre mission est de participer activement et durablement pour les générations actuelles et futures: Au maintien, A la promotion, A la transmission des voix de bon sens des acteurs conscients de cet héritage culturel sur la base d'un constat sans appel qui met en exergue les éléments suivants :

- Méconnaissance répandue de la diversité et de la richesse de nos connaissances.
- Appauvrissement de notre recherche et raréfaction du choix
- Drame humain : Des millions de français non soignés pendant la crise de la Covid19 du fait de décisions en décalage et de nombreux conflits d'intérêts
- Drame social : accès devenu inéquitable, qui entraîne anxiété, désespoir et suicides.
- Drame économique : silence coupable des procédures de licenciements résultant de la Covid19
- Ralentissements juridico-administratifs devenus inappropriés avec la Covid19

Les ambitions de l'association

- Éclairer les événements par le bon sens pour aider aux choix des décisions et à leur respect
- Sauvegarder notre diversité socio-culturelle et notre capacité d'innover et de développer
- Aider au traçage des décisions
- Assurer l'indépendance et la transparence des décisions
- Garantir une santé de base meilleure pour la population
- Garantir la priorité absolue d'assurer sécurité, santé, et intérêt des citoyens

Site Web : www.bonsens.org

Twitter : [@BonSensOrg](https://twitter.com/BonSensOrg)

Facebook : [@BonSensAssociation](https://www.facebook.com/BonSensAssociation)

Contact presse : contact@bonsens.org